

FINANCES

Arrêté n°2025-66 : Ajustement de la provision pour dépréciation d'actifs circulants Budget Eau

1 DOCUMENT - Publié le 23 décembre 2025

ARRÊTE
N° 2025-66
Exécution : 23 DEC 2025
Publication : 23 DEC 2025
Date : 23 DEC 2025

FINANCES
Ajustement de la provision pour dépréciation d'actifs circulants Budget Eau

Le Président de Grand Lac,

- Vu le mode général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2214-15,
- Vu l'article 2212-2 du CGCT relatif aux modalités de gestion des dépenses budgétaires de l'organisme de gestion, notamment de la gestion d'un service,
- Vu le montant des provisions d'actifs au 31/12/2024, soit de 11 812,10 €.

Considérant que le montant de la provision pour dépréciation d'actifs circulants au 31/12/2024 est de 11 812,10 €.

Considérant que l'analyse des données au 31/12/2025 fait apparaître une situation financière de la provision pour dépréciation d'actifs circulants à hauteur de 8 492,87 €.

Considérant que le Président est, conformément à l'article 13 de la réglementation, seul compétent pour gérer les pouvoirs délégués d'attributions.

ARRÊTÉ :

ARTICLE 1 : MODIFICATION DE PROVISION

Le montant de la provision pour dépréciation des actifs circulants est porté à 8 492,87 € au 31/12/2025, les dépenses de dépréciation des actifs circulants étant imputées sur le compte de 101 au lieu de 102. Le montant de la provision est de 8 492,87 €.

	Solde au 31/12/2024	Dépense	Recette	Niveau au 31/12/2025
Compte 491	11 812,10	3 319,23	-	8 492,87
Compte 492	0	0	0	0
Total	11 812,10	3 319,23	0	8 492,87

Cette provision sera imputée sur le compte de 101 au 31/12/2025, conformément aux dispositions comptables applicables aux collectivités territoriales par le compte de 101.

ARTICLE 2 : CARACTÈRE EXÉCUTIF

L'original de la présente décision est :

- Mis à la disposition du Secrétaire,
- Mis à disposition.



AR_2025-66.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 327,1 KO)

**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

**GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION**

1500 Boulevard Léprieux
73100 Aix-les-Bains

Accueil du lundi au vendredi

 :
8h30-12h00
et 13h30-17h00

 **04 79 35 00 51**